

LES VACANCES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

Suite à la stratégie de réouverture publiée par le gouvernement français, seuls les personnes pouvant justifier d'un schéma vaccinal complet peuvent voyager en Tanzanie sans motif impérieux.

FORMALITÉS VOL ALLER – ZANZIBAR*

- Fournir un certificat de test PCR négatif de moins de 72 heures.
- Compléter un formulaire en ligne concernant leur situation médicale 24 heures avant leur arrivée sur le territoire tanzanien, sur le site du [Ministère de la santé](#) (disponible en anglais et swahili uniquement). Une fois le formulaire complété, les voyageurs reçoivent un code individuel de confirmation à présenter au contrôle sanitaire à la frontière. Tous les voyageurs arrivant en Tanzanie sont soumis à un dépistage de la COVID-19, comprenant un test rapide à leur frais (25USD).

FORMALITÉS VOL RETOUR*

- Fournir un certificat de vaccination justifiant un schéma vaccinal complet. Pour les mineurs de plus de 12 ans et de moins de 18 ans non vaccinés, fournir le résultat d'un test PCR négatif de moins de 72h ou le résultat d'un test antigénique négatif de moins de 48h.
 - Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport la déclaration sur l'honneur attestant d'une absence de symptômes d'infection à la covid-19 et de contact avec un cas confirmé de covid-19, <https://www.interieur.gouv.fr/content/download/128823/1027392/file/20-07-2021-engagement-sur-l-honneur-orange.docx>
- Le coût du test PCR est d'environ 70€ par personne et reste à votre charge. Votre Délégué Club Lookéa ou votre Représentant Club Marmara vous accompagnera lors de votre séjour afin de vous permettre de réaliser votre test.

PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !